

Nantes, le 27 janvier 2021

Chers Adhérents,

Après réunion du Conseil d'Administration et devant la complexité d'organiser notre Assemblée Générale, prévue à l'origine le vendredi 29 janvier 2021, et en raison des mesures sanitaires interdisant tout rassemblement, il a donc été décidé de reporter cette Assemblée Générale au :

**VENDREDI 26 FEVRIER 2021 A 19H30**

**Celle-ci se tiendra en visio conférence avec vote par internet. Nous vous ferons parvenir tous les liens par mail dans la semaine du lundi 22 au mercredi 24 février 2021.**

### Ordre du jour

1. Rapport moral de la Présidente,
2. Bilan financier saison 2019-2020 et Bilan prévisionnel saison 2020-2021.
3. Compte rendu de la Commission « Communications »,
4. Bilans sportifs sur les quelques compétitions qu'il a été possible de faire,
5. Election du Conseil d'Administration.

Cette année, **notre Assemblée Générale est élective**, c'est-à-dire que tous les Membres du Conseil d'Administration actuels sont démissionnaires d'office. Ils ont bien sûr la possibilité de se représenter. Par contre, il est important aussi, que d'autres bénévoles se proposent afin d'assurer, au maximum le bien-être de nos adhérents, de prendre également en commun, toutes décisions nécessaires à la bonne marche de notre Club.

Nous vous rappelons que tout adhérent de plus de 16 ans, avec autorisation parentale ou de son tuteur pour les mineurs, est éligible au conseil d'administration. **Les candidatures devront être déposées auprès de Nantes Natation avant le Vendredi 19 février 2021.**

De même, si tous les adhérents à jour de leur cotisation ont droit de vote, les mineurs de moins de 16 ans devront toutefois être représentés par un parent ou un représentant légal.

Selon les statuts, les délibérations d'une telle assemblée ne peuvent être validées que si un quorum de 5% des adhérents présents ou représentés est atteint le jour de l'assemblée. Si ce quorum n'est pas atteint, nous serions obligés de reconvoquer les adhérents lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire., afin de pouvoir faire valider les points 2 et 5 qui se tiendra le :

**Vendredi 26 février 2021 à 20h00**

**Conditions identiques que ci-dessus.**

**Lors de cette seconde assemblée aucun quorum n'est nécessaire pour valider les délibérations.**

Nous vous prions d'agréer, Chers Adhérents, l'expression de nos sincères salutations.

La Présidente,  
Patricia Rousseau



**POUVOIR A RETOURNER AVANT LE 19 FEVRIER 2021 :**

Par mail : [presidente@nantes-natation.fr](mailto:presidente@nantes-natation.fr)

Ou à déposer dans la boîte aux lettres du club :  
**NANTES NATATION - 13, Chaussée de la Madeleine – 44000 NANTES**

Je soussigné(e) .....

Donne pouvoir à : .....

De me représenter à l'assemblée générale de Nantes Natation qui se tiendra le 26 février 2021, pour prendre en mon lieu et place, toutes les décisions qui seront prises pendant le déroulement de l'Assemblée.

A ..... Le .....

Signature précédée de la mention « BON POUR POUVOIR »

**SIGNATURE**



**CANDIDATURE A RETOURNER AVANT LE 19 FEVRIER 2021 :**

Par mail : [presidente@nantes-natation.fr](mailto:presidente@nantes-natation.fr)

Ou à déposer dans la boîte aux lettres du Club :  
**NANTES NATATION - 13, Chaussée de la Madeleine – 44000 NANTES**

Je soussigné(e) .....

Souhaite présenter ma candidature au conseil d'administration de Nantes Natation.

Mon expérience ou domaine où je souhaite apporter ma contribution (facultatif)

.....

A ..... Le .....

**SIGNATURE**